

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007**

**Délibération  
n° 2007.12.484**

**Participation pour la  
réalisation d'un  
logement locatif  
public dans le cadre  
de la production  
nouvelle PCS - L'Isle  
d'Espagnac "Rue du  
Chevalier de la  
Croix Marron"**

**LE VINGT DECEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **14 décembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Marie-Claude COURNEDE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Brigitte FONTANAUD, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Rolland MIGNONNEAUD, Jean-Claude MOGIS, Cyrille NICOLAS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN

**Ont donné pouvoir :**

Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Annie FOUGERE à Jean MARDIKIAN

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Bernard ALLIAT par Rolland MIGNONNEAUD, Patrick RIFFAUD par Marie-Claude COURNEDE, Gilles VIGIER par Brigitte FONTANAUD

DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE /  
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - HABITAT

Rapporteur : **Monsieur CHARRIER**

**PARTICIPATION POUR LA REALISATION D'UN LOGEMENT LOCATIF PUBLIC DANS LE CADRE DE LA PRODUCTION NOUVELLE PCS - L'ISLE D'ESPAGNAC "RUE DU CHEVALIER DE LA CROIX MARRON"**

La ComAGA intervient en faveur de la production des logements locatifs publics sur son territoire, notamment des logements de type PLAI (logement locatif public d'insertion).

Le règlement de participation de la ComAGA adopté par délibération n° 31 du 2 février 2006 détermine une participation financière à hauteur de 4 000 € par logement PLUS produit, répartis en 70% à l'acquéreur du foncier pour l'acquisition-viabilisation, et 30% à l'opérateur HLM pour la réalisation proprement dite des logements.

Logélia Charente réalise une opération d'acquisition-amélioration qui vise à produire un logement locatif public PLAI sur la commune de L'ISLE D'ESPAGNAC, 4 Rue du Chevalier de la Croix Marron et sollicite la ComAGA afin de participer à sa création.

Le montant total de l'opération s'élève à 184 369,17 € TTC.

S'agissant d'une acquisition-amélioration et conformément au règlement de participation de la ComAGA, il est proposé d'attribuer 100% de la participation financière ComAGA (70% pour l'acquisition-viabilisation (soit 2 800€) et 30% (soit 1 200 €) pour la réalisation du logement proprement dite), soit une subvention d'un montant de 4 000 € à Logélia Charente.

Cette offre nouvelle de logement sera comptabilisée au titre de la production nouvelle « Plan de Cohésion Sociale » (PCS).

Considérant que cette opération est conforme aux objectifs du Programme Local de l'Habitat,

Vu l'avis favorable de la commission développement solidaire du 27 novembre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances – programmation du 11 décembre 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le versement d'une participation de 4 000 € à Logélia Charente pour la réalisation d'un logement PLAI 4 Rue du Chevalier de la Croix Marron à L'ISLE D'ESPAGNAC.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer la convention avec la commune de L'ISLE D'ESPAGNAC et Logelia Charente.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal - article 20417 - sous-fonction 70.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>27 décembre 2007</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>27 décembre 2007</b>